

D'Anzin à Saint-Aubin

N° 91 - Mai-Juin 2018

www.ville-anzin-saint-aubin.fr

En route pour la saison estivale !

- * Vie communale.....p. 3
- * Finances publiques.....p.4
- * Médiathèque.....p.6
- * Travaux & Sécurité.....p. 8
- * Vie associative.....p. 10



J'ai toujours considéré qu'un élu doit savoir prendre ses responsabilités, même lorsque la décision peut ne pas être très populaire, et au risque même qu'elle lui soit personnellement défavorable.

Le 11 avril dernier, lors du dernier conseil municipal relatif au vote des budgets, j'ai proposé un ajustement des taxes communales. Même si la proposition et la décision sont prises collégialement, j'en assume la responsabilité.

Cette proposition était motivée par le fait que nos recettes de gestion courante ont chuté de 143 000 € en 2017. C'est une baisse considérable qui nous empêche de créer de l'autofinancement et donc de réaliser des projets dans la commune.

Depuis plusieurs années, nous faisons des efforts draconiens pour réduire les dépenses de fonctionnement de la commune. En 2017, nous avons réduit nos dépenses de gestion courante de près de 78 000 €. Je remercie d'ailleurs le personnel communal pour son engagement dans cette démarche.

Mais, quand les recettes chutent plus vite que les réductions de dépenses, on aboutit à une situation problématique pour l'avenir.

Nos efforts financiers ont été payants car notre commune a un taux d'endettement faible et des charges de fonctionnement réelles en 2017 de 649 € par anzinois contre 698 €/habitant pour le département et la région et 701 €/habitant au niveau national.

Là où le bât blesse c'est dans nos recettes : 645 € par anzinois en 2017 contre 847 €/habitant pour le département, 844 €/habitant pour la région et 867 €/habitant au niveau national. (source : Trésor Public).

Même si nos réserves cumulées à fin 2017 s'élèvent à plus de 500 000 €, il faut penser à l'avenir de notre commune et de ses habitants. Et surtout ne pas la rendre dépendante d'autres entités, ni être sous perfusion financière d'une autre collectivité. Bref conserver notre pleine autonomie dans nos projets.

Nous avons refusé la fusion avec d'autres communes pour conserver ce qui fait notre force : être un lieu de vie agréable, à dimension humaine, proche d'une grande ville sans forcément y avoir les mêmes obligations et qui conserve la maîtrise de son cadre de vie.

Si demain nous souhaitons rénover nos écoles, notre château-mairie, l'ensemble de nos bâtiments communaux et de nos espaces de vie en commun, nous devons nous doter d'un budget en adéquation avec cette ambition.

Compte tenu de la réforme fiscale qu'engage l'Etat, et notamment de la suppression annoncée de la taxe d'habitation, il est devenu impératif d'augmenter notre effort fiscal afin que nos dotations futures ne soient pas calculées sur des bases trop faibles ne correspondant pas à notre situation actuelle.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal des explications plus détaillées mais je tenais à vous informer de cette décision, qui limite la hausse à un alignement de nos taux d'imposition sur les moyennes constatées au niveau départemental.

Comme l'écrivait Emile de Girardin : « Gouverner, c'est prévoir ». Vous comprendrez donc qu'il serait irresponsable de ma part de ne pas recourir à cet ajustement.



David HECQ
Maire d'Anzin-Saint-Aubin
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras



Mairie

10 bis rue Henri Cadot
62 223 Anzin-Saint-Aubin
☎ 03-21-71-52-83
☎ 03-21-24-93-42

🕒 **Horaires d'ouverture**
du lundi au vendredi de
8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
le samedi de 9h00 à 12h00
(permanence état civil)

✉ **E-mail**
anzin-saint-aubin@wanadoo.fr
🌐 **Site officiel**
www.ville-anzin-saint-aubin.fr

Médiathèque

Horaires d'ouverture
Mardi : 10h00-14h00
Mercredi : 13h00-18h00
Jeudi : 16h00-18h30
Vendredi : 16h00-18h00
Samedi : 10h00-12h00 & 13h00-16h30
☎ 03.21.07.82.07

Communauté Urbaine d'Arras

La Citadelle
Boulevard du Général de Gaulle
62 026 Arras Cedex
☎ 03-21-21-87-00
☎ 03-21-21-87-87
✉ infos@cu-arras.org
🌐 www.cu-arras.fr
Domages voirie : 0800-062-000

Point Info Déchets SMAV

☎ 0800-62-10-62

Espace Info Energie

☎ 0800-62-62-62

Bus ARTIS

☎ 0811-000-089

Astreinte sécurité

☎ 06-07-10-90-82

Numéros d'urgence

Police : 03-21-24-50-17
Pompiers : 18
SAMU : 15
ENEDIS : 09-72-67-50-62
Gaz : 0810-433-659
Eau : 0810-108-801

d'Anzin à Saint-Aubin

Bulletin municipal d'Anzin-Saint-Aubin
n°91 – mai-juin 2018

Directeur de publication : David HECQ
Rédactrice en chef : Karine ARGUILLERE
Rédaction : mairie et associations
Crédit photos : mairie et associations
Photo 1^{ère} couverture : Joanie ALLART
Mise en page : Joanie ALLART
Impression : db PRINT
Tirage : 1 500 exemplaires





La Communauté Urbaine d'Arras vous accompagne dans vos projets

Propriétaires, adaptez votre logement à la perte d'autonomie, la Communauté Urbaine d'Arras vous accompagne !

En France, plus de 2 millions de logements ne sont pas adaptés pour un maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. C'est pourquoi la Communauté Urbaine d'Arras a mis en place une politique volontariste en faveur de l'adaptation des logements privés, alliant (sous conditions) des aides financières et un accompagnement technique des projets.

L'adaptation de son cadre de vie à la perte d'autonomie est aussi importante qu'un suivi médical régulier et qu'une bonne hygiène de vie. Se maintenir à domicile longtemps implique notamment de limiter la survenance d'accident, faciliter son quotidien et donc d'aménager ses espaces de vie à cette fin.

Favoriser la circulation, multiplier les points d'appui, aménager une douche ou un monte-escalier, choisir des sols non glissants sont autant d'aménagements assurant sécurité, confort et bien-être pour longtemps.

Pour en savoir plus, contactez la Communauté Urbaine d'Arras au :

03.21.21.88.98 / habitat@cu-arras.org



Des aides financières pour améliorer le confort thermique de votre logement !

Vous êtes propriétaire de votre habitation et vous envisagez des travaux d'amélioration énergétique ? la Communauté Urbaine d'Arras peut vous accompagner dans votre projet !

Pourquoi rénover ?

Pour alléger ses factures d'énergie... Rénover son habitat, c'est faire un geste pour son porte-monnaie. Les travaux de rénovation permettent de baisser de manière importante la consommation d'énergie et réaliser de véritables économies sur vos factures !

Pour plus de confort... Car rénover son habitat, c'est aussi diminuer les pertes de chaleur de votre habitation, permettre un espace de vie plus sain, et assurer votre bien être au quotidien

Pour en savoir plus, contactez la Communauté Urbaine d'Arras au :

03.21.21.88.98 / habitat@cu-arras.org

Rénover son logement,
la Communauté Urbaine d'Arras vous accompagne

• Economies d'énergie
• Maintien à domicile
des personnes âgées
ou handicapées

Arras Communauté Urbaine
Agence nationale de l'habitat
Communauté Urbaine d'Arras
@GrandArras
www.cu-arras.fr

Finances publiques

Caroline DUPUIS
Adjointe aux finances

Mesdames, Messieurs,

Cette année le Conseil Municipal en sa séance du 11 avril a adopté le budget 2018.

Notre ligne de gestion demeure inchangée à celles des années précédentes, à savoir garder un budget équilibré et des finances excédentaires, cela dans un contexte toujours hostile, marqué par la continuité des baisses de dotations de l'Etat et des dépenses supplémentaires obligatoires occasionnées par de nouvelles contraintes réglementaires imposées.

Les efforts de gestion évoqués lors des précédents édits financiers et la réduction des charges courantes ont permis cette année le vote d'un budget en équilibre. Alors que nous travaillons encore à de nouvelles économies, l'équipe municipale est consciente que la réduction des dépenses courantes a ses limites dans un maintien raisonnable de la qualité des services apportés à la population anzinoise.

Ce constat nous a amené à repenser le financement de nos dotations et à amender une volonté politique forte, à laquelle nous étions attachés, que nous avons longtemps défendue, celle de revoir les taux d'imposition.

La diminution des dépenses est la résultante des actions menées par les services municipaux, techniques et administratifs.

- Economie d'énergie consécutive au relamping de l'éclairage public et l'éclairage de bâtiments communaux ;
- Meilleure gestion du chauffage des bâtiments communaux ;
- Redéploiement des attributions du personnel ;
- Mise en concurrence de tous nos achats ;
- Adhésion aux différents groupements d'achats constitués soit par la CUA ou les communes environnantes ;

Suite à cela en 2017, les dépenses de gestions courantes ont diminué de 9.1%, et les dépenses de fonctionnement ont été réduites de 4.3% **MAIS** nos recettes ont baissé de **7.3%**.

3 165 532, 85 €
Valeur globale

2 420 760,13 €

Section de
fonctionnement

Budget 2018

Adopté en séance du
Conseil municipal
du 11 avril

Section
d'investissement
744 822,68 €

Dont 509 541,33 € de
fond de roulement

DÉPENSES IMPRÉVUES ET IMPOSÉES PAR LA LÉGISLATION :



Notre volonté est de continuer l'effort de réduction des charges, pour autant celles-ci ne sont pas suffisantes bien que nos dépenses courantes ne soient pas excessives pour exemple :

Coût annuel par Anzinois de 177 €, comparé à 321 € pour les communes de même strate.

Il n'en demeure pas moins que la commune n'arrive plus à épargner et, que nous devons puiser dans les **réserves** constituées, par le **Fond de Roulement** utilisé par le Trésorier pour payer les charges courantes, les investissements nouveaux et honorer l'annuité d'emprunt.

Le constat fait par le Trésor Public

Coté dépenses « **La Collectivité maîtrise ses dépenses de fonctionnement** »
Coté recettes « **La collectivité devra veiller à optimiser ses recettes fiscales** »

La décision du Conseil Municipal

Notre effort fiscal conditionne nos recettes fiscales mais également notre part de dotation d'Etat.

La réduction de DGF est fonction de notre population et subit 2 sortes d'abattements :

- 1) Le revenu fiscal Anzinois est de **40 000 €** contre **25 000 € en moyenne**;
- 2) L'effort fiscal est inférieur à la moyenne des taux d'imposition des communes de même strate du département;

Taxes	Taux 2017 Anzin-Saint-Aubin	Strate Moyenne
Taxe foncière	13.22%	15.81%
Taxe foncière bâti	18.36%	19.43%
Taxe foncière non bâti	50.20%	52.24%

Au titre de la promesse électorale nous avons gelé les taux d'imposition depuis notre précédent mandat.

A grand regret et aussi avec courage l'assemblée délibérante a pris une décision de raison, celle de suivre les prescriptions du Trésor Public, rendant effective l'abandon de cette ambitieuse promesse de campagne électorale.

Ainsi, le Conseil Municipal a voté l'alignement des taux d'imposition 2018, sur les taux moyens observés en 2017, ce qui générera un accroissement prévisionnel du produit de 125 000 €.

Un coefficient de revalorisation uniforme des taxes doit-être appliqué pour aboutir au même résultat, les taux votés sont les suivants :

Taxe Habitation = 14.60%
Soit + 1,38%

Taxe Foncier Bâti = 20.70%
Soit + 2,34%

Taxe Foncier non Bâti = 58.60%
Soit + 8,40%

La municipalité remercie la compréhension des Anzinois face à cette réévaluation des taux, la recette supplémentaire permettra des investissements pérennes liés à la qualité de vie et l'entretien des bâtiments communaux.



Prochain rendez-vous :

Contes sur le cirque

Le mercredi 20 juin 2018
De 14h30 à 15h00 pour les 6-8ans
De 15h00 à 15h30 pour les 3-5ans

Contes sur l'été

le mercredi 27 juin 2018
14h30 à 15h00 pour les 6-8ans
15h00 à 15h30 pour les 3-5ans

Gratuit et sur inscription au 03.21.07.82.07

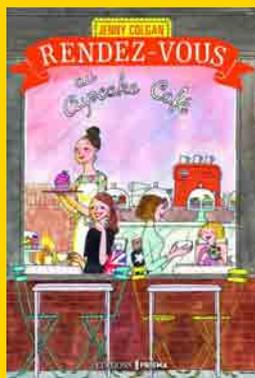


Le top 3 en médiathèque :



La chambre des merveilles

Louis, 12 ans, part de chez lui contrarié. Alors qu'il rate un virage en skate, un camion le percuté et il sombre dans le coma. Thelma, sa mère, est désespérée. Elle trouve le carnet de son fils où il a dressé la liste de ses rêves et des expériences qu'il aimerait vivre. Pendant quatre semaines, elle décide de les vivre à sa place. Premier roman.



Rendez-vous au Cupcake Café

Lorsqu'elle est licenciée, Issy décide de tenter sa chance en ouvrant à Londres un salon de thé spécialisé dans les cupcakes. En effet, la jeune femme a un talent particulier pour réaliser ces petits gâteaux, un don qu'elle tient de son grand-père boulanger. Mais les ennuis ne vont pas tarder à arriver et Issy devra se battre pour réaliser son rêve.



Une carte postale du bonheur

Juliette a demandé le divorce après neuf ans de mariage et se retrouve perdue, en état de détresse. C'est alors qu'elle rencontre un certain Thomas, très attentionné même s'il est parfois étouffant. Leur histoire d'amour vire progressivement au cauchemar et Juliette, totalement sous son emprise, met du temps à reprendre sa vie en main. Premier roman.

Les ateliers tricot c'est chouette et c'est tous les vendredis de 14h à 16h (sauf pendant les vacances scolaires) à la médiathèque, Vous venez ?



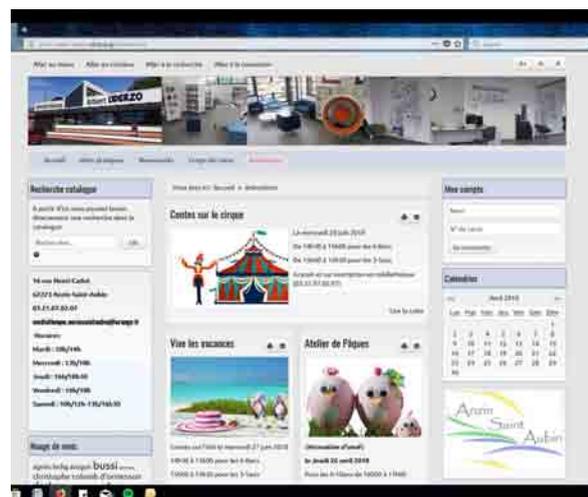
www.médiathèque !

La médiathèque est sur internet et voici son lien :

<http://anzin-saint-aubin.c3rb.org/>

Retrouvez toutes les informations utiles : horaires, emprunts, nouveautés, coups de cœur, animations...

Vous pouvez également avec l'aide de votre nom et de votre numéro de carte, réserver directement des livres avant votre passage en médiathèque ! A vos clics !



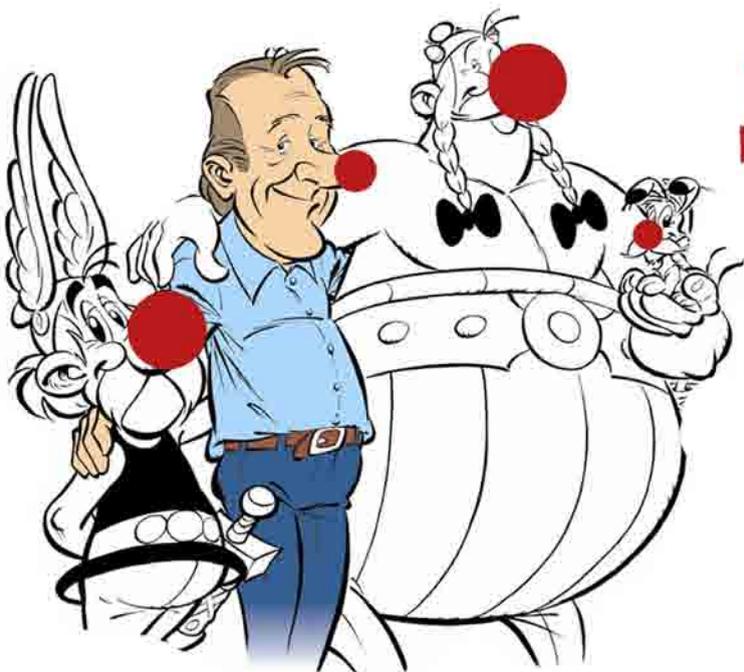
EN PISTE !



EXPOSITION DU 12 JUIN AU 10 JUILLET

ENTRÉE LIBRE

PETIT MODULE D'ANIMATION LUDIQUE ACCOMPAGNÉ
D'UN LIVRET-JEU POUR DÉCOUVRIR L'UNIVERS DU CIRQUE.
AVEC UN CHAPITEAU, DES ROULOTTES, DES SILHOUETTES
POUR PASSER SA TÊTE. UNE MALLE AVEC DEUX JEUX D'ÉPREUVES,
DE QUESTIONS ET D'ÉNIGMES GUIDÉS PAR MR LOYAL FONT VOYAGER
LES ENFANTS ET LES ADULTES DANS CE MONDE UN PEU À PART,
TOUJOURS FASCINANT ET PARFOIS DÉLICIEUSEMENT EFFRAYANT.



Médiathèque

Albert

UIDERO





Travaux & Sécurité



Enfouissement électrique

Des travaux d'enfouissement électrique vont s'effectuer, ces travaux débuteront le 14 mai pour une durée de 30 jours environ. Aussi, pour un déroulement rapide et sûr de l'ensemble des travaux, des restrictions de circulation seront nécessaires, selon l'avancement du chantier. Le stationnement sera également neutralisé au droit des travaux. Sachez toutefois que l'accès riverains sera maintenu (route barrée dans le sens Anzin-Saint-Aubin RN25). Une déviation sera installée en direction du chemin du Bois Vincent. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les signalisations de chantier qui seront mise en place. Tout sera mis en œuvre afin que la gêne soit la plus courte possible.

Horaires de tontes et travaux bruyants

Nous vous rappelons les horaires autorisant les tontes et les travaux bruyants, valables également pour les professionnels (merci d'informer les entreprises que vous contacterez pour de tels travaux), hors dérogation préfectorale :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 ;
- Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ;
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Interdiction de brûler tous déchets

Tous les feux de quelque nature que ce soit sont interdits, y compris dans les incinérateurs domestiques. L'annexe 2 du décret n°2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets classe les "déchets de jardin et de parc" dans la catégorie des déchets municipaux, dont le brûlage est interdit par arrêté préfectoral. Aucun déchet ne peut être brûlé mais doit être porté en déchetterie.

Planning de nettoyage des voiries

L'entreprise Laflutte SAS qui assure le nettoyage des voiries de la commune interviendra les **17 mai**, 14 juin, 26 juillet, 30 août, 27 septembre, 25 octobre et 29 novembre. Seuls la pluie, l'orage, la neige ou le gel pourraient nécessiter de reporter le nettoyage, en accord avec l'entreprise, à une date ultérieure qui vous serait alors communiquée. Pour le bon déroulement de ces nettoyages, nous vous demandons de libérer les voiries, places de parking en voiries.

Collecte des déchets verts

La mairie et le Centre Communal d'Action Sociale vous proposent à nouveau le service de ramassage des déchets verts une fois par semaine le lundi matin dès 8h00, du 16 avril au 29 octobre. Pour en bénéficier, certains critères d'éligibilité sont nécessaires, à savoir être âgé de plus de 65 ans ou présenter des difficultés sociales, motrices... Si vous répondez à ces critères, complétez et remettez le coupon ci-dessous en mairie, **y compris si vous avez bénéficié du ramassage en 2017.**

ATTENTION ! Les agents techniques ont la consigne de ne pas enlever :

- Les fagots non liés ;
- Les sacs contenant du gazon fermenté voire coulant ;
- Des sacs lourds contenant cailloux, terre, etc.

Vous voudrez bien utiliser uniquement des sacs poubelle résistants d'une capacité de 50 litres non fermés et limités à trois par semaine. Ces sacs ne vous seront pas rendus.



RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

(SOUS CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ)

-COUPON RÉPONSE-

NOM :

Prénom :

Adresse :

n° de téléphone :

Justification de votre demande :

.....



Entretien des trottoirs

Chaque année la mairie réalise huit passages pour le nettoyage et le désherbage des fils d'eau. Néanmoins, bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants :

- Il leur incombe de balayer, nettoyer le trottoir, de désherber, de démausser, d'assurer l'enlèvement des détritiques et feuillages, d'entretenir le bon écoulement des eaux pluviales. L'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur l'espace public est interdit.





BALADE MUSICALE DE LA BIODIVERSITÉ SAMEDI 16 JUIN

ENFILEZ VOS BASKETS.
AU COURS D'UNE BALADE,
UNE CONTEUSE VOUS CONTERA
LA LÉGENDE D'UN MUSICIEN
ET SA MUSIQUE VERTE.
EN MILIEU DE PARCOURS,
VOUS CONFECTIONNEREZ
DES INSTRUMENTS NATURELS
ET VOUS DEVIENDREZ
DES ARTISTES HORS PAIRS.

3KM DE SORTIE PEDESTRE

**RENDEZ-VOUS À 10H30
SUR LE PARKING DES VIVIERS**



VILLES DE L'ARTOIS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE DOMINIQUE BOURDON
À DOMINIQUEBOURDON62@ORANGE.FR



Une soixantaine de personnes ont quitté la commune pour un week-end au Futuroscope organisé par le Comité des fêtes d'Anzin-Saint-Aubin. Une bonne ambiance et une température idéale ont fait la réussite de ces deux journées. A refaire sans hésiter !

Prochaine sortie de prévu : Zoo de Beauval - avril 2019



Parcours du cœur : 175 participants

Les Parcours du Cœur sont la plus grande opération de prévention-santé de France. Le but est de sensibiliser sur les maladies cardio-vasculaires et d'encourager les pratiques de vie plus saines.

Vous étiez 175 participants aux marches 5 & 10 km, marche nordique et rando VTT pour ce Parcours du Cœur 2018 qui se déroulait sur Anzin-Saint-Aubin dans la bonne humeur et la convivialité.

Le Docteur Béarez a sensibilisé les femmes aux risques cardiovasculaires que l'on associe souvent à tort aux hommes. Prévention tabagique, réflexologie, sophrologie, dépistage du diabète, initiations aux gestes qui sauvent étaient aussi de la partie. Merci à l'équipe médicale présente toute l'après-midi, au Docteur Béarez pour sa conférence, aux bénévoles ainsi qu'au magasin Bioshop d'Arras pour la collation bio offerte aux participants.

Consultation des photos et vidéos sur www.facebook.com/10km-dAnzin-Saint-Aubin



Chasse aux œufs fructueuse !



Le lundi de Pâques, les enfants de la commune étaient invités à une chasse aux œufs organisée par le Comité des fêtes d'Anzin-Saint-Aubin. À 11 heures précises, plus d'une centaine d'enfants, équipés de leur panier, se sont lancés dans le parc de la mairie à la recherche des œufs dispersés et cachés un peu partout par des mains expertes, au pied des arbres, dans les buissons, tout en échappant aux gouttes menaçantes. Au bout de quelques minutes, il fallait se rendre à l'évidence, tout était ramassé. Les paniers étaient bien pleins, la chasse a été bonne. Parents et amis étaient heureux de cette matinée, une occasion pour se rencontrer. Attention, le chocolat c'est bon, mais il ne faut pas en abuser !

1er juillet
Etang communal

ANZIN-SAINT-AUBIN

Concours de pétanque en doublette

Inscriptions à partir de 13h30
Début du concours à 14h30

Nombreux lots
Ouvert à tous
Mise 5€/personne

Structures gonflables
Taureau mécanique...
Buvette et restauration sur place

Comité des Fêtes Anzin Saint Aubin

DECATHLON Renseignements & inscriptions au 06.81.61.22.60

Grande fête communale à l'étang les 30 juin & 1er juillet

Le Comité des fêtes d'Anzin-Saint-Aubin avec l'aide de la municipalité renouvelle cette année sa fête communale à l'étang autour du thème de la truite le samedi 30 juin et le 1^{er} juillet 2018.

Cette manifestation débutera un repas dansant sur des musiques des années 1980 à partir de 19h00 le samedi 30 juin.

Le dimanche, un concours de pêche est organisé le matin, puis nous terminerons le week-end par un concours de pétanque ainsi que de nombreuses animations.

A noter que l'Etoile Sportive Anzinoise ouvrira le bal des festivités dès le vendredi soir en faisant la fête de fin d'année du club de foot.

Retrouvez très prochainement le programme complet de cette manifestation où il y en aura pour tous les âges !

De la part de toute l'équipe,
un grand **MERCI** aux bénévoles !

Parce que le Comité des fêtes ne serait rien sans eux !



Le comité des fêtes a souhaité remercier les bénévoles pour leur fidélité dans le cadre des manifestations festives communales et sociales (téléthon, parcours du cœur...) et ils ont répondu présents lors de la soirée repas aux jardins de Saint-Laurent. Tous ont pris plaisir à se retrouver dans une ambiance conviviale autour d'un bon repas. Monsieur et Madame Bourgois et Madame Malolepsy ont été mis à l'honneur pour leur fidélité exemplaire depuis de nombreuses années au sein du Comité des fêtes.

Encore merci à tous pour vos précieuses participations !



1,2,3 concerts pour *la Cécilienne*!

Trois grands concerts en mars

Un week-end musical a ravi le public : le concert à la mémoire des poilus à Givenchy-en-Gohelle le 17 mars et le concert des professeurs dans l'église d'Anzin-Saint-Aubin le 18 mars ont été vivement appréciés pour la qualité et la diversité du répertoire.

Quelques jours plus tard, salle comble à la salle Les Viviers d'Anzin-Saint-Aubin pour le concert de chorales, organisé par Catherine Kowandy, le 31 mars rassemblant trois chorales, Anzin-Saint-Aubin, Vendin-le-Vieil et Quéant, en présence de Monsieur le Maire David HECQ.

Agenda Cécilienne :

Les examens de formation musicale et instrumentale 1CF, 2CF, 3CA, 3CB et 3CF se déroulent le 10 mai 2018 au conservatoire d'Arras.

Le GALA de fin d'année de la Cécilienne a lieu le samedi 16 juin à 17h30 salle des Viviers. Audition des élèves autour de friandises, gâteaux et rafraîchissements.

Rentrée : Inscriptions de l'école de musique : 1er septembre 2018 de 14H à 16h

Instruments proposés en sus du solfège : violoncelle, clarinette, saxophone, cor, trompette, batterie, violon, flûte, piano, guitare, accordéon.

Les cours de formation musicale s'adressent aux enfants et aux adultes. Une classe d'adultes est ouverte en solfège et pour chaque instrument.

La classe d'éveil est ouverte aux enfants dès l'âge de 5 ans.

Contact : Dominique Bourdon, présidente, 06.72.46.21.06



Les peintres de *l'Atelier* exposent

Les élèves de l'Atelier vous invitent à leur exposition annuelle qui se déroulera : Le samedi 23 juin de 14h à 18h et Le dimanche 24 juin de 10h à 12h et de 14h à 18h au collège des Louez Dieu.

L'Atelier s'est enrichi cette année d'un cours supplémentaire par semaine. De nombreuses techniques ont été travaillées : aquarelle, pastel, dessin, acrylique, huile.

L'exposition vous permet de découvrir le travail effectué au cours de cette année. C'est aussi l'occasion de rencontrer les peintres et leurs professeurs.

Vous pourrez, également si vous le souhaitez, vous inscrire. Les tarifs restent les mêmes : Pour les anzinois 55€ le trimestre ou 80€ pour 2 cours, les personnes extérieures à Anzin Saint Aubin paieront 70€ le cours par trimestre ou 95€ pour 2 cours. Les cours se déroulent le lundi, mardi et jeudi.

Renseignements au 06 73 72 97 00 ou latelierdanzin@gmail.com

Retrouvez nous aussi sur facebook : [latelierdanzin](https://www.facebook.com/latelierdanzin)

Nous vous attendons nombreux.



Anzin Vidéo : un agenda bien rempli !

C'est le printemps aux fleurs, aux insectes, aux paysages ensoleillés et fleuris, en un mot... l'époque rêvée des photographes !

A l'heure à laquelle sont écrites ces lignes, la sortie du samedi 21 avril à Steenwerck (*visite du musée de l'orgue et du musée de la vie rurale*) n'est pas encore réalisée. Rendez-vous pour le compte rendu dans le prochain DASA de juillet.

Après l'assemblée générale du 16 février s'est tenue la réunion du Conseil d'Administration.

Faute d'autres candidats, le bureau a été renouvelé à l'identique, Marc Duwat restant président de l'association.

Jean-Marie Aumard réélu vice-président chargé de la photo, a renouvelé sa décision de quitter ses fonctions au 1^{er} septembre, tout en restant membre du club. Il avait pris ses fonctions en 2007 et juge que 11 ans de responsabilité... et l'âge aidant..., il était temps de passer la main à de nouveaux éléments.

Marc Duwat a également émis le souhait de passer la main, sans doute lors de la prochaine assemblée générale de février 2019.

L'appel aux plus jeunes à prendre les rênes du club est donc lancé !

Mais nos activités ne s'arrêtent pas... !

Le 16 mars, Jean-Marie Aumard a animé le cours photo sur le *couple diaphragme vitesse*, un élément primordial pour réussir une photo. Une trentaine de membres du club y ont participé.

Le 20 avril, c'est Marc Duwat qui a animé le cours sur la

gestion de la lumière, suivi d'un exercice pratique avec appareil photo individuel et éclairages.

Les cours de formation du jeudi après-midi continuent, alternant la connaissance de *Corel Paint Shop Pro et Photoshop*. La formation sur le logiciel *DxO Photolab*, après un trimestre, s'est arrêtée, jugée suffisante.

Le 17 mars, Anzin Vidéo s'est associé à La Cécilienne et à Théâtra pour présenter le *spectacle audio-visuel sur la guerre 14/18 à Givenchy en Gohelle*.

Le 31 mars, Anzin Vidéo a réalisé le reportage de la *rencontre chorale organisée par La Cécilienne, dans la salle des Viviers*.

La Vidéo s'active également dans la réalisation d'un court métrage sur Anzin Vidéo.

Le 7 juillet, notre club sera à Boulogne/mer, *les remparts, la Cathédrale et sa crypte*.

Prochaines activités :

- vendredi 18 mai, à 20 h, à la Médiathèque : la macrophotographie
- vendredi 25 mai, à 20 h au club : montage vidéo (suite)
- vendredi 15 juin, à 20 h, à la Médiathèque : Analyse de photos
- samedi 16 juin, à la médiathèque : studio
- vendredi 22 juin, à 20 h au club : montage vidéo (suite)

Renseignements complémentaires :

-> Duwat Marc (vidéo et photo) : 03.21.48.92.48

-> Aumard Jean-Marie (photo) : 03.21.23.25.09



L'Atelier Artistique

Pour son gala de fin d'année, l'association de danse l'Atelier Artistique vous invite à un "Voyage dans le Temps".

Les 2 et 3 juin, laissez vous embarquer à bord de notre machine à explorer les époques et revivez à travers la danse les grands moments de notre histoire: Préhistoire, Renaissance, Années Folles, la Conquête de l'Ouest, Guerres Mondiales, libération de la Femme, Egypte ancienne...

Nos professeurs diplômés Frédéric Sauvage, en danse contemporaine et Maud Pratz en Modern Jazz et Street Jazz, travaillent depuis plusieurs semaines avec nos 90 danseurs et danseuses à la création de ce spectacle qui se tiendra le samedi 2 juin en soirée et le dimanche 3 juin l'après-midi dans la Salle des Viviers.

L'Atelier Artistique vous attend avec impatience et vous invite à découvrir sa page Facebook et aussi son site internet: latelierartistique.wixsite.com

Gala de danse « Voyage dans le temps »



Les capsules de l'Artois

10 ans !



Créée par 3 collectionneurs de capsules de champagne en 2008, l'association des capsules de l'Artois fête ses 10 ans. 150 adhérents ont rejoint les 3 passionnés qui se rencontrent régulièrement sur Anzin-Saint-Aubin pour échanger leurs capsules.



Champagne, mais aussi mousseux, crémants et capsules de bières que l'on commence à voir apparaître. Une section a été ouverte sur Divion pour permettre d'élargir le nombre d'adhérents .

Une capsule en porcelaine reprenant les places d'Arras va sortir pour fêter les 10 ans du club.

Théâtre

Connaissez-vous, le théâtre d'impro ?

Non ! Alors venez le jeudi 28 juin à la salle des Viviers

A 20h30 l'atelier d'impro d'Arras invite l'atelier de Douai.

Venez découvrir, rire et soutenir les comédiens dans un spectacle riche en émotion, en énergie et en fou rire.

Les spectateurs proposeront les thèmes, les comédiens improviseront.

Nous vous attendons nombreux pour cette soirée riche en bonne humeur.

Entrée gratuite.



Squash

Résultats de l'open d'Anzin

Le samedi 21 mars a eu lieu l'open de squash. 24 compétiteurs s'y sont donnés rendez-vous. Voici les résultats des différentes poules :

Merci à tous les participants et en particulier à Jean-Philippe Maldonado et Stéphane Rouget qui n'ont pas hésité à faire le déplacement, respectivement de Reims et de Dijon.

Merci également aux bénévoles qui ont œuvré pour que cet open soit une réussite.

Merci à notre partenaire ALL4SQUASH !

<u>Tableau A</u>	<u>Tableau B</u>	<u>Tableau C</u>
1. Antoine ALLARD	1. Franck MAC FARLANE	1. Jean-Philippe MALDONADO
2. Mathieu NEPVEU	2. Boris CUGNET	2. César VALLEZ
3. Olivier LAMBERT	3. Didier ROYER	3. Benoit COURTIN



Agenda

MAI

Mardi 8 mai

Commémoration
11h30 - Monument aux morts

Samedi 12 mai

Don du sang
Médiathèque dès 9h30

19 & 20 mai

Théâtre présente
le Dieu du Carnage de Yasmina Reza
Sam : 20h30
Dim : 17h00

JUIN

2 & 3 juin

Gala de danse de l'Atelier Artistique
Salle Les Viviers

9 & 10 juin

Festival BD
Salle Les Viviers

Samedi 16 juin

Balade musicale (3km)
Parking salle Les Viviers - 10h30

Samedi 16 juin

Gala de fin d'année
de la Cécilienne
Salle Les Viviers dès 17h30

23 & 24 juin

Exposition peinture de l'Atelier
Collège les Louez-Dieu
Sam : 14h-18h
Dim : 10h-12h / 14h-18h

Jeudi 28 juin

Théâtre d'impro
Salle Les Viviers - 20h30

30 juin et 1er juillet

Fête de l'Etang
Soirée année 80
Etang communal dès 19h30

Fête de l'étang

ANZIN-SAINT-AUBIN

30
juin
1^{er}
juillet



Concours de pêche
Structures gonflables
Taureau mécanique
Concours de pétanque

REPAS DANSANT
THEME ANNEE 80

